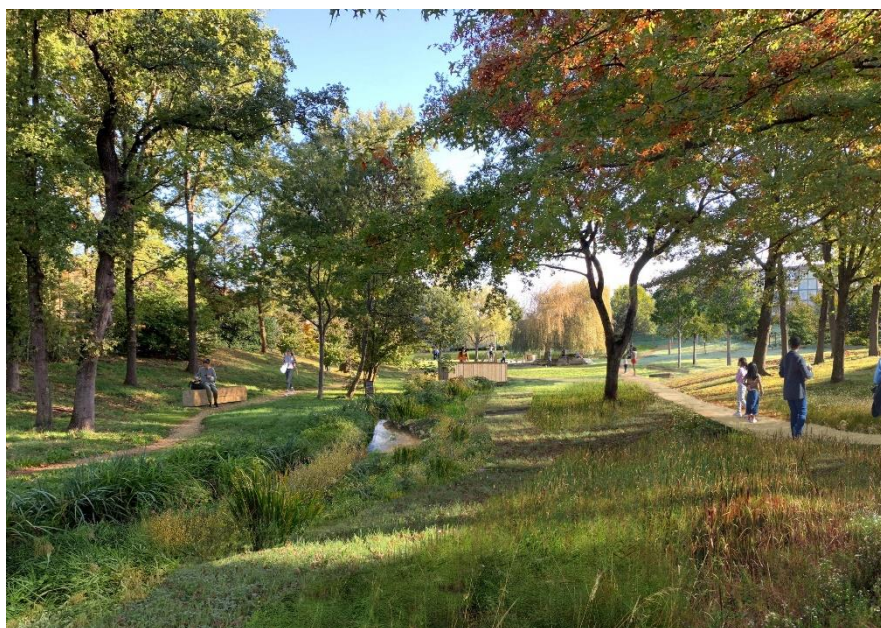


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de son Plan piéton, la Métropole subventionne un projet de liaison piétonne entre Marcy-l'Étoile et le parc de Lacroix-Laval

Pour sécuriser les cheminements et rééquilibrer l'espace public, la Métropole de Lyon s'est dotée en juin 2022 d'un Plan piéton ambitieux (25 millions d'euros) pour rénover les trottoirs, améliorer les aménagements, les itinéraires et sécuriser les abords des établissements scolaires, en particulier ceux des collèges. Pour la première fois, la collectivité s'est dotée d'une stratégie avec des moyens dédiés pour que la marche à pied retrouve une place privilégiée dans la mobilité quotidienne.

Dans le cadre de ce Plan piéton, de nombreuses communes et arrondissements de Lyon ont pu bénéficier de la participation financière de la Métropole de Lyon dans des opérations d'aménagement. La collectivité vient notamment d'approuver une subvention à la commune de Marcy-l'Étoile pour la création d'une liaison piétonne entre le centre du village et le Parc de Lacroix-Laval.



Ce nouvel aménagement de près d'un kilomètre de long permettra de relier de nombreux équipements et points d'intérêts du secteur : le centre bourg, la médiathèque, l'école, le complexe sportif, le centre de loisirs, les entreprises comme Biomérieux, les quartiers d'habitation, et de les connecter aussi au Parc de Lacroix-Laval.

Ce cheminement continu sera aménagé sur 2,5 mètres de large et disposera de nombreux espaces végétalisés avec la plantation de 176 nouveaux arbres et 900 m² de baliveaux (800 jeunes plants).

La création de ce cheminement piéton est estimée à 2 879 800 € TTC et bénéficiera d'une subvention d'investissement de la Métropole de Lyon à hauteur d'un total de 530 585 €. Ce projet relève d'une maîtrise d'ouvrage de la Commune de Marcy-l'Étoile.